



**CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2022  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Étaient présents :**

Patrick FLOQUET, Maire,

François ROSE, Karine FARGES, Jean-Pierre YETNA, Marie-Noëlle FLOTTERER, Mourad AZZI, Bakhta MAÏCHE, Jean-Luc LEROY, Elvire TENO, Colette LAMBERT, Jacqueline RAGOT, Mireille BENATTAR, Hervé MARTIN, Albert BLONDEL, Abdelaziz LALMI, Bernard NARBONI, Bernard LABORDE, Francine KANCEL, L'Houssain EL MAZOUZI, Maha GULFRAZ, Loganayagi VASANTE, Selva ANNAMALE, Soria MAÏCHE, Alain BOCCARA, Pascale ANDRIANASOLO, Jennifer BONINO, Laurent POULOT, Franck CAPMARTY.

**Étaient absents et avaient donné pouvoir :**

Mustapha BAMBA à Bakhta MAÏCHE ;  
Patricia EGASSE à Albert BLONDEL ;  
Barbara EZELIS à Alain BOCCARA ;  
Thierry MANSION à Pascale ANDRIANASOLO.

**Était absent :**

Raouf BAKHA

**Patrick FLOQUET**, Maire, ouvre la séance à 21 heures.

**Patrick FLOQUET** procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

**Jean-Luc LEROY** est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

## **1 – EXPOSÉ DES MOTIFS**

Par délibération en date du 17 décembre 2020 était instauré le télétravail au sein des services de la commune de Montmagny.

Une nouvelle délibération a été prise en date du 7 octobre 2021 portant sur l'actualisation des modalités de versement de l'indemnité dans le cadre du télétravail.

Suite à l'accord sur le télétravail dans la fonction publique, il convient désormais de donner un cadre clair au télétravail notamment au vu des dernières avancées majeures par le biais d'un protocole.

Le protocole joint en annexe définit l'ensemble des modalités du télétravail.

## **2 - DÉLIBÉRATION**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code général de la fonction publique ;

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**Vu** le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

**Vu** le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature ;

**Vu** l'avis du comité technique en date du 28 septembre 2022 ;

Ayant entendu l'exposé de monsieur LABORDE présentant le projet de délibération ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité par 28 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Alain BOCCARA, Laurent POULOT, Franck CAPMARTY, Barbara EZELIS).**

**DÉCIDE** d'adopter le protocole du télétravail en annexe ;

**PRÉCISE** que ce protocole sera communiqué à chaque agent de la collectivité ;

<b>ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE</b>	
Reçu en sous-préfecture le.....	18 OCT. 2022
Publié le.....	18 OCT. 2022
Notifié le.....	18 OCT. 2022
Montmagny, le.....	18 OCT. 2022
Le Maire Patrick FLOQUET	



Fait à Montmagny, le 06 octobre 2022

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick Floquet

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Accusé de réception en préfecture  
095-219504271-20221006-DL2022-0610-066-DE  
Date de télétransmission : 18/10/2022  
Date de réception préfecture : 18/10/2022

# Acte à classer

DL2022-0610-066

1 En préparation      2 Pour signature      3 Prêt à transmettre      4 En attente retour  
Préfecture      5 > AR reçu <      6 Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-10-18T15-23-48.01 ( MI240565808 )

Identifiant unique de l'acte :

095-219504271-20221006-DL2022-0610-066-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Protocole du télétravail

Date de décision : 06/10/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Acte : [DL2022-0610-066 Protocole du télétravail.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[DL2022-0610-066  
ANNEXE Protocole  
télétravail.PDF](#)

Type PJ : 99\_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 18/10/22 à 14:33

Par [MAZET CELINE](#)

Demande de signature

Date 18/10/22 à 14:33

Par [MAZET CELINE](#)

Signé

Date 18/10/22 à 14:37

Par [FLOQUET Patrick](#)

Transmis

Date 18/10/22 à 15:23

Par [MAZET CELINE](#)

Accusé de réception

Date 18/10/22 à 15:29